



Fiche terminologique n°208

TERME ÉTUDIÉ : **degree program**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement universitaire; gestion de l'enseignement : programme d'études

DÉFINITION : A university program of study which, when completed successfully, entitles the student to a degree.

CONTEXTE : "To be granted a degree, a student must satisfy certain requirements which ensure a depth of study and a coherent combination of courses. These requirements, called a degree program, are expressed in terms of the number of semester hours in lower and upper division courses to be taken in and outside the subject(s) of concentration. Depending on the extent of concentration in a subject area, a degree program may offer an honors program, a major program, a minor program or certain combinations."

TERME ÉTUDIÉ : **programme menant à un grade**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **programme de grade [1]**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : Programme d'études universitaires sanctionné par un grade.

CONTEXTE : « Dans le cas d'un deuxième programme menant à un grade, il doit obtenir l'autorisation du directeur du premier programme. »

JUSTIFICATION : Le Réseau retient le terme «programme menant à un grade», car il exprime bien la notion à l'étude. Il souligne toutefois que, le français et l'anglais ne découpant pas toujours la réalité de la même façon (découpage selon les cycles d'études, en français, et selon la nature des grades, en anglais), cette notion est beaucoup plus rare en français qu'en anglais. Ainsi, si le terme «degree program» désigne un programme spécifique, on le rendra normalement par le terme spécifique approprié (c.-à-d. programme de baccalauréat, programme de maîtrise, programme de doctorat). S'il désigne l'ensemble des programmes menant à un grade, on peut le traduire en français par le terme recommandé, au pluriel s'il y a lieu, ou encore par d'autres syntagmes comme «programme conduisant à l'obtention d'un grade».

DATE DE RÉDACTION : février 1994